

Communiqué de presse

22 février 2024

Un nouveau fonds de soutien au commerce local!

UNE NOUVELLE OFFRE QUI RÉPOND AUX BESOINS DU TERRAIN

Depuis le 1er janvier 2024, un fonds vitrine est désormais disponible sur le territoire! Cette nouvelle aide financière développée et financée en fonds propres par la Communauté de communes a été créée pour répondre à un besoin des entreprises locales.

OBJECTIFS & BÉNÉFICIAIRES

Ce nouveau fonds permettra aux entreprises artisanales, commerces et aux aux restaurants de les soutenir financièrement pour rénovation le ou remplacement de leur de vitrine ses et composants.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Communauté La communes est labellisée Territoire à Énergie Positive depuis 2013. Elle s'engage à soutenir et à accompagner entreprises les de son territoire dans les projets de développement, de transition écologique et énergétique.

Ce nouveau fonds s'inscrit pleinement dans cette démarche. Il permettra de diminuer la consommation énergétique aussi bien en été qu'en hiver grâce à des solutions adaptées comme l'installation de vitrage, de système d'éclairage économiques et performants ou de stores.

SOUTENIR LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL & CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

En complément d'une diminution du coût de la facture d'énergie, cette aide contribuera à apporter une plus-value aux commerces locaux avec une

amélioration de l'image extérieure et de leur visibilité. Elle permettra aussi un meilleur confort des usagers.

Montant

La subvention est plafonnée à 50 % HT des dépenses éligibles dans la limite de 5 000 € par dossier.

Démarche & dossier de demande

www.cchnvy.fr Rubriques : Vivre ici, Rénover son habitat / son patrimoine

Contact

06 27 28 88 04 pole.economie@cchnvy.fr